

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

--oOo--

Séance du 12 DECEMBRE 2005

MOTION

MM.

Le conseil municipal de Cherbourg-Octeville tient à exprimer sa solidarité à l'égard des personnels de Socoval touchés par un plan de licenciements prévoyant 75 suppressions de poste dans une entreprise qui en compte 99.

Il dénonce le caractère indigne du plan social proposé par l'employeur à des salariés, dont beaucoup exercent dans cette entreprise depuis plus de 30 ans et ont, à plusieurs reprises, consenti d'importants sacrifices pour garantir la pérennité de leur outil de travail.

Le conseil municipal constate que cette mobilisation des personnels et la conscience professionnelle dont ils ont fait preuve des années durant sont restées sans écho auprès du groupe Cantoni, ainsi qu'en témoignent sa politique salariale et l'attitude qu'il affiche à leur égard.

Le conseil municipal rappelle que l'entreprise a bénéficié depuis 12 ans d'aides financières de l'Etat qui ont permis de financer des mesures de chômage partiel et en 2004 un plan de formation des personnels destiné à adapter sa production aux évolutions du marché.

Ces aides ont permis à l'entreprise de conforter son outil de travail et d'accroître la viabilité de son usine de Cherbourg-Octeville.

Dans ce contexte, le conseil municipal considère que l'organisation d'un plan social coïncidant avec la fin des aides allouées par l'Etat est une remise en cause unilatérale des engagements que l'entreprise avait pris vis-à-vis des pouvoirs publics et de son personnel.

En conséquence le conseil municipal de Cherbourg-Octeville demande qu'il soit procédé à un examen scrupuleux des mesures proposées par l'employeur et qu'il soit vérifié qu'elles l'aient été dans le respect le plus strict des textes en vigueur.

Par ailleurs, le conseil municipal souhaite que l'Etat, qui s'est engagé pour la pérennité de l'entreprise et des emplois, use de toutes ses prérogatives pour que l'employeur se conforme à ses obligations.

Au terme de cet examen, le Conseil municipal entend que la totalité des emplois aujourd'hui menacés soient pérennisés et que l'entreprise Socoval poursuive son activité à Cherbourg-Octeville.